

---

# ESPACE

---

## de libertés

---

Mensuel du Centre d'Action Laïque / AVRIL 2016 / N°448

---



Dossier  
**Assistance morale :  
liberté, fraternité,  
solidarité**

---

**Les réfugiés,**  
entre étoile jaune et mains aux fesses

---

**La laïcité,**  
funambule des extrêmes



# Se former à l'assistance morale

En plus du master en Sciences des religions et de la laïcité et sa finalité «Assistance morale laïque», l'ULB proposera dès la prochaine rentrée un nouveau programme préparant aux fonctions de conseiller moral: le certificat interfacultaire «société-laïcité».

Par Dan Lecocq, professeur à l'École de santé publique – ULB et Andrée Poquet, administratrice – CAL et Service Laïque d'Aide aux Personnes

Il ne se passe pas une semaine sans que des événements ne questionnent le concept de laïcité dans l'actualité. Les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité sont au centre de débats et régulièrement remises en question. Que ce soit en tant que citoyen ou acteur engagé dans la société, des balises sont nécessaires pour adopter une position éclairée. C'est dans ce contexte que le CAL et l'ULB ont décidé de fédérer leurs énergies en analysant ensemble différentes thématiques sous l'angle de la laïcité. De ce partenariat est née une formation originale: le certificat interfacultaire «société-laïcité», qui sera organisé dès la rentrée académique de 2016. La laïcité organisée a souhaité prendre une place déterminante dans ce projet. Ses experts pourront, en étroite collaboration avec le milieu académique, donner force à des savoirs théoriques en s'appuyant sur la réalité du terrain.

## Finalité, objectifs et organisation pratique

Au fil de cette formation, l'organisation de la société est analysée sous l'angle du

concept de laïcité, notamment par la découverte des différents champs d'intervention de la laïcité organisée et par son action auprès de publics spécifiques. Le certificat s'adresse à qui veut élargir ses connaissances dans le domaine de la laïcité appliquée: aux professionnels et aux étudiants dans le domaine de la santé, de l'action sociale, de l'action culturelle et de la laïcité organisée, aux bénévoles qui assurent un service d'assistance morale et à tout citoyen intéressé par la thématique. Le public ciblé se veut large, dans un esprit de partage de savoirs.

Les objectifs d'apprentissage sont les suivants: analyser et discuter le concept de laïcité, interpréter l'organisation de la société sous l'angle du concept de laïcité, découvrir les différents champs d'intervention de la laïcité organisée en Belgique, transférer les principes de la laïcité dans son action au contact d'un public spécifique, argumenter ses prises de position et ses décisions sur base des valeurs de la laïcité, discuter l'actualité sous l'angle du concept de laïcité, collaborer avec les intervenants de la

laïcité organisée et les communautés de vie et également dialoguer avec les représentants des cultes. Une fois le certificat obtenu, son détenteur aura actualisé ses connaissances en matière de laïcité, développé son identité de citoyen-acteur laïque et sera capable d'adapter sa pratique d'acteur laïque à des publics spécifiques et de prendre des décisions éthiques conformes aux principes de la laïcité.

permettre aux personnes déjà sous contrat d'emploi d'y participer. Elle se tiendra sur le site de l'université et dans les locaux du CAL. Les associations constitutives et les différentes régionales du CAL pourront offrir des lieux de stage, proposer des projets de recherche, des sujets de travaux potentiels.

## Un programme par tranche d'âges

La formation de 7 jours et demi sera organisée à raison d'un jour et demi par mois pendant cinq mois pour

Ce certificat a pour fil rouge les différentes étapes de la vie. Le premier



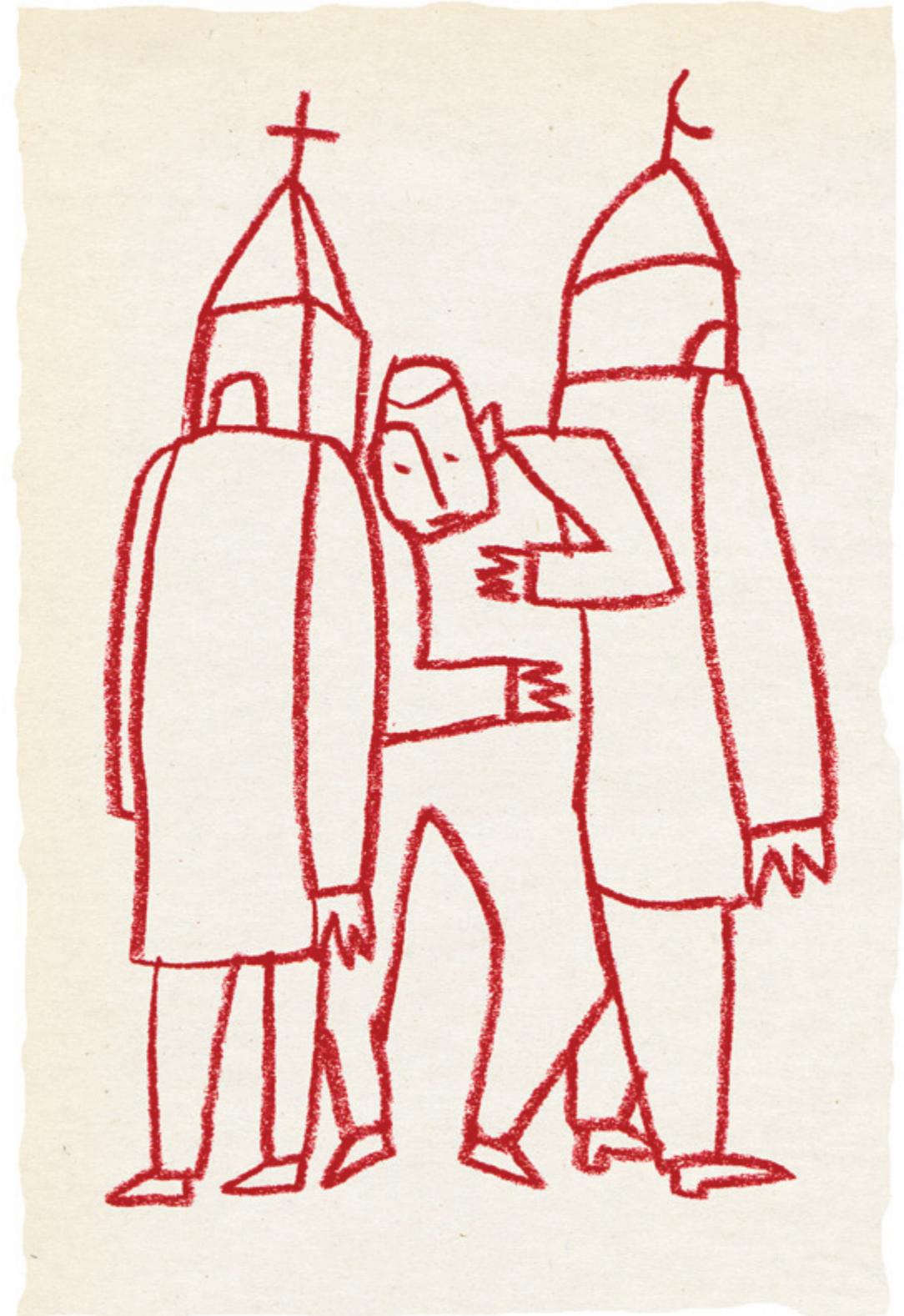
module intitulé «De la volonté de concevoir à la naissance» permettra d'aborder les questions éthiques relatives aux droits sexuels et reproductifs (contrôle des naissances, contraception, avortement, gestation pour autrui...). Le deuxième module se penchera sur le passage «De l'enfance à l'adolescence». La définition même de la famille, comme la manière de concevoir l'enseignement (évangélisation vs neutralité, «guerre scolaire»...), peut se heurter aux tenants de visions du monde dogmatiques. Ainsi, dans son parcours, l'enfant qui grandit peut être tenté d'adopter des comportements qualifiés d'«à risques», tels que l'usage de stupéfiants. Est-ce nécessairement sur le plan moral que ces problèmes doivent être étudiés ou par le biais d'une approche qui prône la liberté, l'autonomie et la responsabilité ?

L'«Âge adulte» sera quant à lui divisé en deux parties. Le troisième module sera l'occasion de se fondre dans le paysage convictionnel de notre pays et d'en comprendre les tenants et les aboutissants. En matière de religions et de convictions philosophiques, l'organisation de la Belgique d'aujourd'hui est une construction historique complexe. Les adultes que nous sommes sont-ils au fait de cette histoire de la laïcité, qui nous livre la clé de bien des débats actuels ? Le quatrième module, toujours consacré à l'âge adulte donc, s'attardera sur les questions de la santé, du transhumanisme et du sens de la vie. Profitant des avancées de la médecine

actuelle, certaines améliorations sont susceptibles d'être proposées à des individus en santé. Faut-il saisir cette opportunité de vivre «*mieux que bien*»<sup>1</sup>? La maladie nous confronte à la question du sens de notre vie et de la vie en général... Les religions ont une réponse aux questions existentielles de l'homme qui traverse ces expériences de vie angoissantes. Il en va de même pour la philosophie non confessionnelle basée sur une conception de vie débarrassée de toute référence à la transcendance.

Le cinquième et dernier module s'attardera en toute logique à la «Fin de vie». Les questions éthiques qui divisent la société se focalisent souvent sur les questions relatives à la fin de vie comme l'expression ultime d'une opposition entre les pro- et les antichoix : le droit de mourir dans la dignité. Sommes-nous capables d'y réfléchir ? Quels sont les enjeux éthiques en présence ? Comment la Belgique est-elle parvenue à un consensus en matière de droit à l'euthanasie ?

Dépassant l'approche ex cathedra traditionnelle, les enseignements seront organisés sous forme d'ateliers de lectures, de débats, de visites. Ce certificat veut répondre aux attentes de terrain : coconstruit au départ par l'ULB et le CAL, il évoluera au fil du temps en s'enrichissant de l'expérience de tous. †



Inscription  
<http://formcont.ulb.ac.be>

1 Jean-Yves Goffi et Jean-Noël Missa, «L'amélioration humaine», dans *Journal international de bioéthique*, vol. 22, 2011/3-4, pp. 13-14.